



### **C'est le rebondissement d'une affaire dont on croyait aux oubliettes.**

Notre confrère croupit de nouveau dans les cellules du groupement de gendarmerie de Bonanjo, à Douala.

Sam Sévérin Ango est accusé par son épouse, Gèneviève Ngo Ntamack de nationalité française, se s'être accaparé de son véhicule. Cette affaire avait déjà fait grand bruit dans l'espace public il y a un an.

L'opinion et le monde des médias s'interrogent, comment pour les mêmes faits pratiquement mettant aux prises une femme habituée aux faits graves, un homme public peut-il autant être persécuté ?

Comment réussit-elle toujours à obtenir de certaines personnes dans la justice, la faculté de faire arrêter le Journaliste dans des histoires banales de couple dans un pays de droit?

Cette fois encore, Sam Severin Ango paie pour une histoire de voiture Mercedes. Geneviève Ngo Ntamack, depuis la France réussit le miracle de faire une plainte contre son époux, à travers son transitaire.

C'est ce dernier qui exige au journaliste en service à ABK radio le remboursement de près de 2000 euros de frais de dédouaneement de la voiture.

Hier, le tribunal de Douala Ndokoti n'a pas reconnu spécialement la culpabilité de l'homme politique, préférant le renvoyer de nouveau groupement de gendarmerie de Bonanjo où il s'y trouve en ce moment.

Sam ango est néanmoins disponible à remettre la voiture visible à Douala.

**Affaire à suivre...**

---